

PROCES-VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 08 FÉVRIER 2024

Le **08 février 2024** à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Savigny convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **01/02/2024**, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Savigny, sous la présidence de Mme Béatrice FOL, Maire.

Présents : Béatrice FOL, Yann FOL, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Vanessa DUVAL, François CEMAT, Arnaud VUICHARD, Aurélie BEAUD, Jean-Louis VUICHARD, Madeleine-Rose CHAUMONTET.

Excusé : Maxime MUGNIER.

Absent : Patrick VEYRET.

Secrétaire de séance : Aurélie BEAUD.

Ordre du jour :

1. Ressources humaines : Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles.
2. Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents.
3. Informations diverses :
 - Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).
 - Intercommunalité.
 - Urbanisme.
 - Divers.

Le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Ressources humaines : Création d'un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles.

Mme le Maire informe l'Assemblée qu'un agent, en raison de son ancienneté peut bénéficier d'un avancement de grade à compter du 1^{er} mars 2024.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, de créer un emploi d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps complet relevant de la catégorie C, et, de supprimer l'ancien emploi.

2. Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents.

Suite à la modification et à la création de nouveaux emplois, Mme le Maire propose à l'Assemblée de modifier le tableau des effectifs des emplois permanents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs de la commune à compter du 1^{er} mars 2024 comme suit :

Service	Cadres d'emplois ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Temps de travail
Administratif	Attaché territorial	A	1	35 H
Administratif	Adjoint administratif	C	1	35 H
Technique	Adjoint technique	C	1	35 H
Technique	Adjoint technique	C	2	17.50/35
Scolaire/Périscolaire	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles Agent (ATSEM)	C	2	35 H et 28/35
Scolaire/Périscolaire	Adjoint technique	C	1	24.75/35
Scolaire/Périscolaire	Adjoint technique	C	1	28.25/35
Scolaire/Périscolaire	Adjoint technique	C	1	19.60/35
TOTAL			10	

3. Informations diverses :

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision 2024.01 relative à la signature d'avenants à des baux de location à compter du 1^{er} janvier 2024 avec :
 - M. Harold FERRY et Mme Charlène DESHAYES relatif à la location d'un logement pour un loyer mensuel de 1 500 € et 15 € de charges ;
 - M. Hervé CORDIER relatif à la location d'un logement pour un loyer mensuel de 870 € et 150 € de charges ;
 - M. Dominic SCHNEITER relatif à la location d'un logement pour un loyer mensuel de 1 100 € et 150 € de charges.

Mme le Maire précise qu'il s'agit d'appartements situés dans l'immeuble donné à la commune par Mme CUONI.

2) Urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Permis de construire déposé par M. Franck BALISSON pour l'aménagement d'une annexe de rangement de matériel et atelier, Chez Borgeat.
- Permis de construire déposé par la société LP Promotion pour la construction de 32 logements collectifs et de 2 locaux d'activités répartis en 3 bâtiments au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par Mme Huguette JEANRENAUD et M. Roland JACQUET pour une division parcellaire en vue de construire, Chez Borgeat.
- Déclaration Préalable déposée par M. Miguel DA SILVA pour la transformation d'un abri voiture en pièce d'habitation, à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par la Société EKO HABITATION pour l'installation de panneaux photovoltaïques au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par M. Cyrille GROPELIER pour l'installation de panneaux solaire, d'une pergola et d'une clôture à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. Christophe GUICHARD pour l'installation d'un abri bois à Nyoux.
- Déclaration Préalable déposée par la Société LP Promotion pour une division parcellaire au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par Mme Laurence BLANCHET pour la pose d'une pompe à chaleur à Murcier.

Monsieur DESBIEZ-PIAT, adjoint à l'urbanisme informe qu'un procès-verbal d'infractions au code de l'urbanisme a été envoyé au procureur près du tribunal judiciaire pour non-respect du permis de construire n° 07426019H0010 déposé par M. Patrick HENRIQUES.

3) Intercommunalité.

- **Communauté de Communes du Genevois : Commission Mobilité :**
 - La ligne du transport scolaire des élèves scolarisés en SEGPA au collège Arthur Rimbaud à St Julien-en Genevois a été prolongée de Viry jusqu'à Savigny.
 - Les horaires de la Ligne N ont été modifiés.
 - La cadence des feux de signalisation aux petites douanes a été réajustée afin d'éviter des conduites à risques.

- **Syndicat Intercommunale du Vuache.**

Des aides financières étaient attendues pour financer des animations mais les partenaires n'ont pas répondu favorablement aux demandes d'aides du syndicat pour les financer. Le syndicat s'interroge sur le maintien ou non de ces animations.

4) Divers.

- **Antenne relais 4G :** l'antenne n'a pas pu être mise en service dès le début d'année 2024 en raison d'un problème d'alimentation électrique. De nouveaux travaux ont donc été réalisés.

- **Fibre optique :** Une réunion avec le Bureau Altitudeinfra s'est déroulée en mairie. Le raccordement à la fibre sur certains secteurs de la commune est difficile, en effet les poteaux Enedis ne peuvent pas supporter la fibre en raison d'une charge trop importante. De nouveaux poteaux doivent donc être installés. Il a été décidé que si la situation n'évoluerait pas rapidement et significativement avec ENEDIS, des poteaux « en doublon » au plus proche et sur le domaine public seraient installés et ce, afin d'accélérer le déploiement de la fibre optique.

Le bureau Altitude a proposé d'organiser une réunion publique quand le planning des travaux sera définitivement arrêté.

- **Commission Voirie :**
 - La poste a présenté une mission qu'elle est susceptible de réaliser en partenariat avec la Société Géoptis consistant à effectuer un audit de voirie. Cet audit de voirie permet de présenter un état des lieux de la voirie communale afin de proposer un programme pluriannuel de travaux d'entretien.

 - Réunion avec le bureau Hydrétudes pour programmer le début des travaux de gestion des eaux pluviales.

 - L'Office National des Forêt (ONF) viendra prochainement présenter au Conseil Municipal un projet de défense incendie sur le Mont du Vuache : pose de citerne et agrandissement des chemins (largeur et hauteur).

La Secrétaire de Séance,
Aurélié BEAUD.



Le Maire,
Béatrice FOL.



